

deux Princes du Pays, qu'on regardoit comme ennemis déclarés des Anglois, venoient de donner des preuves les plus évidentes de leur attachement aux intérêts des Anglois, & leur ont accordé des avantages considérables pour le commerce à l'exclusion de toutes les autres Nations. D'un autre côté la Compagnie est fort en peine du sort d'une Frégate nommée l'*Aurore*, sur laquelle les trois Surintendans de la Compagnie des *Indes* se sont embarqués pour *Bengale*, & dont on n'a encore reçu aucunes nouvelles. Si cette Frégate est périée, comme il y a lieu de le croire; cet accident dérangeroit bien des dispositions essentielles dans la conjoncture présente des affaires de la Compagnie.

Suivant des Lettres de la *Caroline Septentrionale*, on a commis dans ce Pays-là de grands excès, occasionnés par la construction d'une maison pour le Gouverneur, dont la magnificence a extrêmement déplu au Peuple. Il lui a paru que cet Edifice ressembloit plutôt à un Palais de l'Empereur de la *Chine*, qu'au logement d'un Gouverneur de la *Caroline-Septentrionale*. Irrité des fraix excessifs dont la Province se trouvoit chargée à cette occasion, il a refusé de payer la taxe répartie pour y subvenir. Comme il falloit cependant des contributions pour mettre cet article en regle, on a eu recours aux exécutoires; les saisies d'effets & de personnes s'en sont ensuivies, & ces actes de justice ont attiré des voyes de fait de la part des mécontents.

Ces nouvelles venues à *Londres* ont fort déplu au Gouvernement. Comme l'origine du mal vient de la somptuosité déplacée d'un Bâtiment à loger un Gouverneur, on a envoyé des ordres à la *Caroline* propres à calmer l'esprit du peuple,